

Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)
site : www.parlementfrancophone.brussels

Réunion conjointe

de la commission de l'Enseignement, de la Formation professionnelle, des Personnes handicapées, du Transport scolaire, des Crèches, de la Culture et du Tourisme du Parlement francophone bruxellois

de la commission de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de promotion sociale, de la recherche, des Hôpitaux universitaires, des Sports, de la Jeunesse, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de justice et de la Promotion de Bruxelles du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles

de la commission du Logement et des Pouvoirs locaux du Parlement de Wallonie

et d'une délégation parlementaire du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale

Convocation¹

Mardi 15 juin 2021 – de 12h30 à 14h00
HL – Hémicycle du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles
rue Royale, 72 à 1000 Bruxelles
En présentiel

¹ Dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions sont publiques.

Toutefois, eu égard à la crise sanitaire liée à l'épidémie du Covid-19, le public peut suivre les débats via le lien Facebook du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles <https://www.facebook.com/parlement.federation> ou sur sa chaîne YouTube https://www.youtube.com/channel/UCSBM3MV5XxHxG96_85POsaw.

Ordre du jour

1. Les conditions de vie des étudiants de l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles

- Présentation et approbation des conclusions en suivi des auditions relatives aux conditions de vie des étudiants de l'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Ordre des travaux

2. Divers

Composition de la commission

Présidence : M. Mohamed Ouriaghli

Vice-présidences : M. Sadik Köksal et Mme Stéphanie Koplowicz

Membres effectifs :

PS : M. Martin Casier, Mme Véronique Jamoulle, M. Mohamed Ouriaghli

Ecolo : M. Ahmed Mouhssin, M. Kalvin Soiresse Njall, M. Hicham Talhi

MR : Mme Clémentine Barzin, M. David Leisterh

DéFI : M. Sadik Koksal, Mme Joëlle Maison

PTB : Mme Elisa Groppi, Mme Stéphanie Koplowicz

Membres suppléants :

PS : Mme Delphine Chabbert, Mme Nadia El Yousfi, M. Jamal Ikazban, M. Sevket Temiz

Ecolo : Mme Barbara de Radiguès, M. Pierre-Yves Lux, M. Matteo Segers, Mme Farida Tahar

MR : Mme Latifa Aït-Baala, Mme Alexia Bertrand, Mme Françoise Schepmans

DéFI : Mme Nicole Nketo Bomele, M. Marc Loewenstein, M. Michaël Vossaert

PTB : M. Youssef Handichi, M. Petya Obolensky, M. Luc Vancauwenberge

Article 15.4 du Règlement du Parlement francophone bruxellois: « *En cas d'absence d'un membre effectif, il est pourvu à son remplacement par un des membres suppléants appartenant au même groupe politique. Le président de la commission permanente est informé de ce remplacement.* »

En outre, les membres effectifs et suppléants des commissions permanentes peuvent être remplacés pour une réunion par un autre membre du même groupe. Dans ce cas, le président du groupe politique concerné en informe par écrit le président de la commission permanente au plus tard avant le premier vote. Ce remplacement est mentionné au compte rendu de la séance plénière suivante. ».

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).